



Communiqué de presse



Les Experts et le Comité Technique Ministériel Spécialisé Agriculture de la CEDEAO réunis autour de la mise en œuvre de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire dans le contexte de la crise Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique de l'Ouest

Ouagadougou, Burkina Faso, 4 juin 2018 : Au regard de la crise alimentaire en cours et de l'importance cruciale que revêt la mise en œuvre de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA) voulue et décidée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, la Commission de la CEDEAO a réuni à Ouagadougou les Experts de l'Agriculture et les partenaires techniques et financiers pour discuter d'un sujet brûlant dans la région. Il s'agit pour les experts d'échanger et d'esquisser des propositions de réponses pour faire face aux crises alimentaires et nutritionnelles devenues récurrentes dans l'espace CEDEAO et au Sahel.

La réunion des Experts (4-5 juin 2018) préparatoire de celle du Comité Technique Ministériel Spécialisé Agriculture, Environnement et Ressources en Eau Agriculture (6 juin 2018) porte sur un ensemble de points qui seront soumis pour arbitrage et validation en vue d'être introduits au Conseil des Ministres Statutaires de la CEDEAO pour adoption. Cette réunion de haut niveau porte essentiellement sur l'examen et l'adoption des modalités de fonctionnement et de l'opérationnalisation de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire de la CEDEAO et sur la crise Alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Les Experts examineront et valideront entre autres, (i) la mise en place des organes de gouvernance (Comité de gestion et Comité directeur), (ii) le règlement technique relatif à l'opérationnalisation de la Réserve Régionale et (iii) les mesures urgentes en réponse à la crise alimentaire et nutritionnelle en cours dans la région.

Pour Monsieur Pierre Emmanuel Ouédraogo, Directeur de Cabinet, représentant le Ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques, le Burkina Faso reste engagé à accompagner le processus d'opérationnalisation de la Réserve Régionale de Sécurité

Alimentaire. En témoignent, son implication dans l'entreposage dans les magasins de la Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité (SONAGESS) de 5297 tonnes de céréales de la Réserve Régionale à Dédougou et l'accord de siège du Secrétariat du Réseau des Structures Publiques chargées de la Gestion des Stocks de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest (RESOGEST).

Madame Hélène Bali, Secrétaire Générale, représentant le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du Togo a, quant à elle, profité de l'ouverture de la réunion pour interpellier la Commission de la CEDEAO sur l'urgence d'opérationnaliser, dans les meilleurs délais, le Fonds Régional pour l'Agriculture et l'Alimentation. Il doit permettre le développement du secteur agricole et le financement des opérations de la Réserve qui ne dispose à ce jour que d'un stock de 25 740 tonnes de céréales entreposées dans les magasins des structures nationales de stockage du Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger et Nigéria. En effet, l'opérationnalisation du Fonds régional permettra à la Réserve Régionale de jouer pleinement son rôle qui est de : (i) compléter les efforts des Etats Membres pour fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle rapide et diversifiée, (ii) exprimer la solidarité régionale à l'égard des Etats Membres et des populations affectées à travers des mécanismes transparents, équitables et prévisibles, (iii) contribuer à la souveraineté alimentaire et à l'intégration politique, économique et commerciale de l'Afrique de l'Ouest.

Le Commissaire de la CEDEAO en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau, Monsieur Sékou Sangaré, a informé les experts des résultats des analyses de la situation alimentaire et nutritionnelle réalisée en avril dernier par le Réseau de Prévention et de gestion des Crises Alimentaires (RPCA). Le Réseau évalue à 7,1 millions le nombre de personnes en besoin d'assistance alimentaire et nutritionnelle urgente, dont 3,7 millions dans le nord-est du Nigéria. Ces personnes affectées sont en majorité des ménages de pasteurs et agropasteurs, en particulier des femmes et des enfants. En plus de la dégradation des moyens d'existence et de la hausse des prix alimentaires, cette situation est aggravée par l'insécurité toujours prégnante dans le bassin du lac Tchad, dans le Liptako-Gourma et dans le centre du Mali. Si des mesures adéquates ne sont pas prises rapidement, la population affectée pourrait atteindre 10,6 millions de personnes d'ici à juin-août 2018 et le nombre d'enfants malnutris pourrait passer de 1,1 à 1,6 million.

Par ailleurs, le Réseau souligne le sous-investissement cruel dont souffrent les programmes de sécurité alimentaire et de résilience du fait du poids budgétaire insupportable imposé aux gouvernements par la crise sécuritaire. Cette alerte doit être entendue par la communauté internationale au risque de voir la faim et la malnutrition menacer à terme le développement et la stabilité régionale : gagner la bataille contre le terrorisme ne doit pas faire perdre le combat que mènent les pays contre la faim et la malnutrition.

Compte tenu de cette conjoncture alarmante en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, les Etats membres de la CEDEAO se concerteront sur leurs attentes à l'égard des institutions régionales, et en particulier de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire, de façon à renforcer leurs capacités de réponse nationale à la crise alimentaire, nutritionnelle et pastorale.

Il est attendu des discussions de Ouagadougou que les Ministres en charge de l'Agriculture des Etats membres de la CEDEAO valident les dispositions réglementaires relatives à l'opérationnalisation de la Réserve Régionale et adoptent des orientations relatives aux

mesures d'urgence en réponse à la crise alimentaire et nutritionnelle actuelle que traversent certains Etats membres.

Sont attendus à ces réunions, (i) les Experts de haut niveau, points Focaux de l'ECOWAP/CAADP-PNIASAN dans les pays, (ii) les responsables des dispositifs de prévention-gestion des crises alimentaires ou les Directeurs Généraux des Structures Publiques Nationales en charge de la Gestion des Stocks de Sécurité Alimentaire, (iii) des représentants des Organisations Techniques partenaires de la CEDEAO, (iv) des représentants des partenaires financiers, (v) des représentants des Organisations socio-professionnelles agricoles. Leurs conclusions seront soumises aux Ministres chargés de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des Etats membres la CEDEAO le mercredi 6 juin 2018.

Cette réunion a été financièrement rendue possible grâce à l'Union Européenne qui finance le Projet d'Appui au Stockage de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest à hauteur de 56 millions d'euros.

Personne Contact

Alain Sy Traoré, Directeur Agriculture & Développement Rural
Commission de la CEDEAO

Courriel : atraore@ecowas.int tel. : +234(0)8032596402